

**RÉPONSE – M 161 B – 24.09**

**Réponse du Conseil administratif à la motion M 161 A – 22.12**

déposée par Monsieur Cédric BRINER, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

**POUR UN ESPACE D'ACTIVITÉ PLUS CENTRÉ**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En 2021, le skate parc de Morglas a dû être démonté pour des questions de sécurité, dès lors le secteur village de la Ville de Vernier s'est vu dépourvu d'espace dédié à ce type d'activité.

Afin d'y remédier en partie, un projet de motion M 161 - 22.03 a été déposé pour demander au Conseil administratif de redessiner l'espace skate parc en créant un espace d'activité plus central.

Pour répondre au mieux à cette invite, nous avons réalisé un sondage auprès de la population sur le type d'activités souhaité.

Après avoir étudié les propositions avec un expert et en tenant compte de ce qui existait déjà dans les communes voisines, notre choix s'est porté sur un pumprak aux abords de l'école des Ranches. L'emplacement choisi est idéalement situé entre les deux établissements scolaires, sécurisé pour les enfants tout en étant facile d'accès.

Cette nouvelle structure, différente de ce qui existe dans les communes voisines, correspond bien à l'espace disponible, trop réduit pour la création d'un véritable skate parc. Cette installation a également l'avantage d'être adaptée aux enfants de tout âge et de pouvoir être parcourue par tous les engins à roues et roulettes non-motorisés comme les vélos, les trottinettes, les skateboards ou encore les patins à roulettes.

La proposition a été soumise en commission et la motion a été amendée pour aller dans ce sens.

Votre Conseil a voté le 20 juin 2023 la DA 251 - 23.05 « Crédit brut de CHF 350'000 destiné à la création d'un pumprack à proximité de l'école des Ranches », qui répond à cette motion.

Outre le pumprack, tout un lieu de vie a été créé, avec un nouveau cheminement, une placette avec table et bancs, une fontaine à eau et une plantation d'arbres afin de créer de l'ombrage. La réalisation s'est soldée par une inauguration le 15 mai 2024.

Cette réalisation répond également à la pétition PE 173 – 22.04 « Pour un skate parc centré à Vernier-Village ».

La motion M 161 A – 22.12 est ainsi close.

Martin STAUB  
Maire

Vernier, le 26 août 2024

